



Les règles spécifiques relatives à la téléconsultation dans le cadre de la pandémie Covid-19

La téléconsultation est une forme de pratique médicale comme les autres. Elle permet à un professionnel de santé de donner une consultation à distance par l'intermédiaire des technologies de l'information et de la communication.

Le dispositif de téléconsultation a été mis en place comme mesure d'urgence et il a été ouvert seulement aux médecins, médecins-dentistes et sages-femmes. Les téléconsultations doivent être exercées dans le strict respect du cadre précisé dans la circulaire du Ministère de la santé portant sur l'« *Organisation du système de santé en période de pandémie Covid-10* ».

Le professionnel de santé téléconsultant est libre de décider de la pertinence ou non du recours à la téléconsultation, son indépendance professionnelle reste entière. La téléconsultation est un acte médical à part entière qui se doit de répondre à toutes les exigences réglementaires et déontologiques normalement en vigueur.

Toute communication relative à des offres de soins faite dans le cadre de la téléconsultation doit strictement respecter les dispositions déontologiques qui s'appliquent aux professions de santé.

La téléconsultation remplace uniquement la consultation médicale. Il est donc interdit de facturer une téléconsultation au patient pour toute autre demande à distance du patient comme, par exemple, pour un renouvellement d'ordonnance ou encore une demande d'information générale.

Le patient doit être connu du professionnel de santé téléconsultant (p.ex. médecin de famille ou médecin traitant), idéalement du fait qu'une consultation physique a eu lieu au cours des 12 derniers mois précédant la téléconsultation. Des exceptions par rapport à la période de 12 mois sont acceptées pour éviter des déplacements non nécessaires des patients.

Le professionnel de santé doit s'assurer que le patient téléconsultant a bien compris toutes les informations qui lui auront été transmises, ainsi que toutes les prescriptions et recommandations faites.